

COMMUNE DE PARISOT
2, Place du lavoir
81310 PARISOT

Le 18 octobre 2024 ,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

jeudi 24 octobre 2024 à 20 heures 30
salle du Conseil

Ordre du jour:

1- Transfert partiel des résultats du budget annexe Assainissement Collectif de Parisot à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet pour 2024

2- Approbation de la modification des statuts du SMAEPG

- le transfert de la compétence « Eau Potable » au SMAEPG à compter du 1^{er} janvier 2025
- le transfert de la compétence « Assainissement collectif » au SMAEPG à compter du 1^{er} janvier 2025
- le transfert de la compétence « Assainissement non collectif » au SMAEPG à compter du 1^{er} janvier 2025

3-Demande d'engagement de la modification simplifiée n°3 du PLU à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

4- Reprise de concessions abandonnées au cimetière Saint Jacques

5- Prémption communale pour le garage de M. Jacquemet.

6- Actualisation du plan de financement des travaux des abords de Sainte Sigolène

7- Remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des dépôts

8- Décision modificative 3 : Virements de crédits aux articles concernant le remboursement anticipé de l'emprunt

Questions diverses :

- Choix du maitre d'ouvrage pour le passage en LED des luminaires de la mairie
- Choix du maitre d'ouvrage pour la rénovation intérieure du logement de l'épicerie

- Projet de lotissement de M. Jacquemet
- Compte financier unique en 2025
- Projet de terrasse de l'épicerie
- Vide grenier du 11 novembre 2024
- Information SIVU
- Information Agglomération Gaillac Graulhet
- Date de la Commission des Ressources Humaines
- Date du prochain Conseil Municipal

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,
CHARRUYER Sébastien



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e) donne pouvoir à

..... ⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le 24 octobre 2024 à 20 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le201.....

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum